



Lettre d'infos JUILLET 2021

Bonjour à tous,

Ce mois de juillet est important pour notre délégation, car il voit la reprise de nos permanences après plus d'une année d'interruption et le lancement du Jubilé 2021 avec des journées proposées pour de l'Année Sainte Jacquire 2021/2022. Vous trouverez le descriptif de la première journée organisée par la délégation du Rhône le 25 JUILLET, jour de la Saint Jacques et celui des journées prévues en Haute-Savoie les 13 et 14 septembre.

PERMANENCES

La permanence **d'Annecy** aura lieu le JEUDI 8 JUILLET à la salle Ste GENEVIEVE EGLISE DES BRESSIS
1 Avenue Pré-Levet Cran-Gevrier 74960 Annecy

17h30 accueil, 18h00 début de la réunion avec buffet (5 € par pers. à payer sur place) et projection du diaporama de Pierre Coffin "la via Francigena à vélo".

inscription OBLIGATOIRE avant le LUNDI 5 JUILLET merci

auprès d'Hélène Berthod **04 50 22 07 66** ou de préférence par Mail : berthodh-stjacques@orange.fr

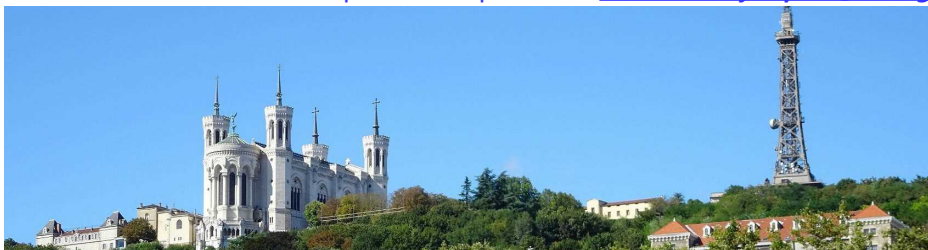
JUBILE' 2021

La première journée pour le jubilé 2021 sera organisée par la délégation du Rhone le 25 juillet (voir programme ci dessous).

RDV 7H00 parking aéroport de Metz tassy départ 7H30 en autocar 20€ par personne sur une base de 35 participants, sinon covoiturage .

inscription OBLIGATOIRE avant le mardi 13 JUILLET merci

auprès d'Hélène Berthod **04 50 22 07 66** ou de préférence par Mail : berthodh-stjacques@orange.fr



Jubilé 2021 - dim. 25 juillet 2021
Délégation du Rhône

La délégation du Rhône est heureuse d'accueillir les adhérents ARA pour la première session du Jubilé 2021.

Cette journée de retrouvailles coïncidera avec la Fête de saint Jacques (25 juillet), qui sera célébré cette année dans la basilique de Fourvière. Pourquoi ce lieu ?

Parce que s'y trouve une extraordinaire mosaïque consacrée à notre saint patron, et que la délégation du Rhône y monte cet été une exposition consacrée à Compostelle.

Les adhérents de l'ARA seront donc accueillis le 25 juillet prochain avec un programme également ouvert au grand public.



De 9h00 à 15h00 - Parcours Jacquaires

- départ parvis de l'église Saint-Nizier 1 rue Saint-Nizier, 69002 Lyon - *parking Saint Antoine (payant) à 0,13 km, quai Saint-Antoine, 69002 Lyon*
- arrivée basilique de Fourvière 8 Place de Fourvière, 69005 Lyon
- soit Parcours par groupe de 15 avec accompagnateur ARA-Rhône et départ toutes les 20 minutes
- soit Parcours « liberté » avec opuscule offert par la délégation
- accueil ARA à Saint-Nizier
- *infos-vérité ? durée 2 heures en aller-simple, environ 140 m. D+, prévoir chapeau et eau, montée du Gourguillon raide et pavée, montée possible à Fourvière par funiculaire à partir de Saint-Jean*
- *le bon conseil : se garer dans le secteur de Fourvière (nombreuses places gratuites le dimanche), redescendre à pied ou en funiculaire dans le quartier Saint-Jean, et rejoindre Saint-Nizier à pied*



A partir de 12h30 - Pique-nique

- sur le site de Fourvière (lieu exact à préciser)
- en cas de pluie, repli dans l'Abri du Pèlerin (près la basilique)
- pique-nique tiré du sac
- apéritif et café offerts par l'ARA
- *info-vérité : prévoir gobelet personnel, capacité Abri du Pèlerin limitée à 70 personnes*

14h00 – 17h00 – Découverte géologique du site de Fourvière

- départ site de Fourvière
- groupe 15 participants maxi
- *infos-vérité : peut-être 2 départs, à voir avec l'accompagnatrice*

17h30 – 18h30 - Messe à Fourvière célébrée pour les adhérents de l'ARA

19h00 - dispersion

Année Sainte 2021

Journées jacquaires en Haute-Savoie : 13 et 14 septembre 2021



La Collégiale St-Jacques de Sallanches – Annecy et son lac

1er jour : Lundi 13 septembre 2021

7h30 – Rendez-vous **parking de l'Aéroport d'Annecy** (8 route de Côte Merle 74370 Epagny Metz-Tessy) : Accueil des participants, café-croissants, remise des badges)

8h00 : Départ des bus pour Sallanches (72 km)

9h30 – 11h : Visite de la Collégiale St-Jacques (présentation générale par Jean-François Wadier, puis visite libre avec document)

11h00 : Début de la **marche le long de l'Arve** (11 km). Pique-nique tiré du sac, au lac des Ilettes Chapelles des Vorziers et de Gravin

Fin de la marche vers 16h – 16h30

17h à 18h : Retour sur Annecy en bus.

18h : Prise en charge des adhérents extérieurs par leurs hébergeants haut-savoyards pour installation.

20h : Rendez-vous à la salle des Bressis pour la

2ème jour : Mardi 14 septembre 2021

8h15 : Rendez-vous devant la **mairie d'Annecy** (Voitures au parking souterrain de la mairie).

Adresse de la Mairie : 3 quai Eustache Chappuis 74000 Annecy

À partir de **8h45, visite de la vieille ville d'Annecy**, guidée ou visite libre avec documents pour les principaux centres d'intérêt (le mardi matin est jour de marché).

10h45 - **11H** : Retour devant l'Hôtel de Ville pour prendre le bateau : **Tour du lac d'Annecy en bateau**,

1 heure (bateau réservé pour l'ARA).

12h15 à 13h15 : Marche sur les quais le long du lac pour aller au Parc de l'Impérial, et pique-nique dans le Parc (ou à la salle Sainte-Bernadette si mauvais temps).

14h30 à 16h : Flânerie le long du lac et retour aux

soirée festive (repas et animations). Adresse :
1 avenue du Prélevet 74960 Cran-Gevrier
23h : Extinction des feux.

voitures vers 16h pour "dislocation".

Le montant de l'inscription pour participer à ces 2 journées est de **46 € (36€** pour ceux venant à Sallanches en voiture) comprenant la location des bus, les frais des visites, la location de la salle, le repas du lundi soir et le tour du lac en bateau. Inscriptions et paiement auprès d'Hélène Berthod 24 Clos Bellevue Meythet 74960 ANNECY 0450220766 pour le 10 août au plus tard en étant à jour de cotisation.

Les adhérents de Haute-Savoie situés dans un rayon de 10 km autour d'Annecy se sont mobilisés et sont en mesure d'offrir gracieusement **70 à 90 places d'hébergement pour les adhérents des départements extérieurs**. Pour être plus tranquillement au rendez-vous du lundi matin à 7h30, ils vous proposent d'arriver la veille, dimanche en fin d'après-midi, pour un hébergement de 2 nuits.

ADHÉSIONS – saison 2021

En cette année de pandémie, votre adhésion est vitale pour l'association !

Rappelons que cette adhésion permet de mener des activités au sein des délégations, d'acquérir des équipements et documentations destinées aux pèlerins, recruter des accueils jacquaires, entretenir et baliser des chemins, gérer les gîtes, éditer des guides régionaux, organiser les assemblées générale et plénière, louer des salles, participer à des événements publics, etc.

Toutes les équipes locales et centrales sont à 100% bénévoles.

Les tarifs des adhésions ARA restent inchangés depuis des années et sont accessibles

à tous : • Individuelle 27 €

- Double (couple domicilié à la même adresse) 35 €
- Etudiant / en recherche d'emploi (sur présentation d'un justificatif) 10 €
- Moins de 16 ans (dont les parents ne sont pas adhérents) 5 €
- Accueils jacquaires ARA 27 €
- Nous rappelons qu'il est possible de régler en ligne et par CB à partir du lien :

<https://portail-s.amis-st-jacques.org/connexion-adherent-paiement/>

(Nota : si l'adresse mail que vous aviez communiquée n'a pas changé)

• Vous pouvez adresser le bulletin d'adhésion (en pièce jointe) ainsi que votre chèque à Hélène Berthod 24 Clos Bellevue Meythet 74960 ANNECY